



LE BLAINVILLOIS

Mai 2011
Nouvelle édition n°27

Blainville, j'y vis bien

DANS CE NUMERO

- Conseil Municipal
- Le repas des Anciens
- Le Printemps des Chorales

DANS VOS AGENDAS



CINEMA

Dans le cadre des séances cinéma, le CCAS propose ce mois-ci le film documentaire "La traversée des Zanskar" le **mercredi 18 mai à 17h30**. Inscriptions les vendredi 13, lundi 16 et mardi 17 mai de 15h00 à 17h00 en mairie. Entrée 4 euros, ouvert à tous, adultes et enfants.

Retrouvez également la vie blainvilloise
et toujours plus d'images sur
www.blainvillesurleau.fr

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Lors du Conseil Municipal du 12 avril dernier, il a été non seulement présenté les orientations budgétaires pour 2011 mais aussi acté une opération importante :

Les rénovations de la toiture de l'école élémentaire du Haut de Places et de l'ensemble des bâtiments abritant l'école élémentaire Jules Ferry et la maison des associations.

Ces rénovations s'avéraient plus que nécessaires voire urgentes compte tenu des nombreuses fuites constatées, y compris au niveau du groupe scolaire du Haut des Places dont l'état de la toiture n'avait hélas pas été pris en compte dans les travaux réalisés lors du précédent mandat.

Plutôt que de s'engager dans une rénovation traditionnelle, l'équipe municipale a fait réaliser une étude approfondie sur l'intérêt d'y adjoindre des panneaux photovoltaïques.

Les résultats de celle-ci font ressortir non seulement :

- **un gain estimé de 20 700 euros par an pour la revente de l'énergie produite par les panneaux** – ce qui diminuera d'un tiers la facture d'électricité supportée par la commune, donc par nous tous contribuables blainvillois, pour l'ensemble de nos bâtiments et équipements,
- **mais aussi une économie d'émission de dioxyde carbone (CO²) estimée à plus de 4,3 tonnes par an.**

Le coût total de cet investissement est évalué à 496 000 euros HT pour lequel nous avons sollicité des subventions auprès de l'État, du Conseil Régional de Lorraine et du Conseil Général de Meurthe et Moselle.

Cette proposition a été majoritairement validée par le Conseil Municipal, 4 conseillers de l'opposition se sont abstenus, un a rejeté le projet.

Allier

- Travaux nécessaires d'entretien de bâtiments communaux,
- Economie d'énergie,
- Développement Durable

est une des priorités de notre équipe municipale dans l'intérêt des Blainvillois et des générations futures.

Annie FARRUDJA
Le Maire

A NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi 9 mai à partir de 14h30**.

Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Les **mercredis 11 et 25 mai**. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Voyages des anciens

Mercredi 15 juin, inscriptions en Mairie jusqu'au 31 mai.

Randonnées du Club Vosgiens

Dimanche 1er mai (9h00 à la MFC), **samedi 7 mai** (14h00 à la MFC), **dimanche 8 mai** (renseignements Mairie de Damelevières), **samedi 14 mai** (14h00 à la MFC), **samedi 21 mai** (14h00 à la MFC), **dimanche 22 mai** (8h30 au Donon), **samedi 28 mai** (14h00 à la MFC)

Vente de bois de chauffage

La commune vend du bois de chauffage aux habitants de Blainville-sur-l'Eau. Les renseignements sont à prendre en Mairie.

Opération 1er départ en vacances

Depuis plusieurs années, le CCAS de la ville de Blainville-sur-l'Eau s'engage dans l'opération 1er départ en centre de vacances.

Cette opération, pilotée par Jeunesse en Plein Air, soutenue par le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe et Moselle, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et les communes volontaires, permet d'aider financièrement des familles désireuses de faire partir pour la 1ère fois leur enfant en séjour collectif de vacances. Des aides peuvent être octroyées pour le deuxième départ : elles sont toutefois soumises à conditions de ressources, situation de famille, ...

Les enfants concernés doivent avoir entre 4 ans et 17 ans et résider à Blainville-sur-l'Eau.

Si vous désirez être informés sur les différents séjours possibles, les modalités d'inscription, des permanences sont organisées les mercredis 4 et 18 mai - Salle des Mariages - Mairie de Blainville-sur-l'Eau de 9 h à 12 h.

Se munir des aides aux temps libres de la CAF, aides comités d'entreprise, ...

Inscriptions dans les écoles

Sont concernés par ces inscriptions scolaires les enfants des nouveaux arrivants sur la commune et les enfants de 3 ans (nés en 2008) entrant en maternelle.

Se présenter en Mairie de Blainville-sur-l'Eau les : Mercredi 11 mai de 14 h 00 à 17 h 00

Samedi 14 mai de 9 h 00 à 12 h 00

Se munir du livret de famille.

Vide-grenier

Organisé par le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau. Dimanche 5 juin de 8h00 à 18h00 (installation à partir de 6h00) - Carrière du Haut des Places. Tarif : 2 euros le mètre linéaire. Modalités d'inscription et de paiement à effectuer en Mairie jusqu'au 1er juin (se munir d'une pièce d'identité).

Vie commerçante

Polmanufaktura : vente de produits artisanaux de haute qualité. 6 rue de la Rouatte à Blainville-sur-l'Eau - 06 02 32 66 54 - www.polmanufaktura.eu.

CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive : atelier de dessin fantasy



Dessiner un dragon et son univers, ce sera le sujet principal de l'atelier proposé le mercredi 18 mai à la Médiathèque. Thierry Martin, illustrateur, proposera aux participants des techniques pour s'immerger dans le monde de l'Héroïc Fantasy. Les enfants de 6 à 9 ans sont attendus entre 14h00 et 15h30, les 10-12 ans de 15h30 à 17h00. Renseignements et inscriptions à la

Médiathèque aux heures d'ouverture. L'atelier est gratuit.

> du 2 au 31 mai : exposition poésie "D'infinis paysages", résultat de l'atelier poésie animé par Didier Zanon.

> Concours de dessins pour les 6 - 12 ans, "dessine ton dragon préféré". Des chèques-lire offerts par la Médiathèque Départementale à gagner (tout le mois de mai).

Les nouveautés de la
Médiathèque sont sur
www.blainvillesurleau.fr

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Dimanche 1er mai dès 14h30 - Thé dansant

Le club Dam'Loisirs organise un thé dansant à la salle des fêtes de Damelevières animé par l'orchestre de Christian Erb. 7 euros (brioche offerte). Réservations au 03 83 74 54 42.

Jeudi 5 mai dès 14h00 - Thé dansant

Amitié-Partage propose un thé dansant à la Maison des Fêtes et de la Culture, animé par Dancing. L'entrée est de 7 euros.

Repas du 8 mai

Organisé par l'AMC, le repas patriotique du **8 mai** aura lieu à la MFC dès 12h30. 30 euros, tout compris. Réservations et renseignements : Mr Paul VOINÇON (03 83 46 95 65), Mr Albert FAGUET (03 83 75 73 36), Mr Bernard SEUXET (03 83 75 83 13).

Mercredi 18 mai - Voyage

Il reste encore des places pour le voyage organisé à KIRRWILLER par les amis de Georges. Au programme voyage en car au départ de Blainville à 10h45, repas : menu asperges et spectacle, au programme la nouvelle revue intitulée 30 ANS DE PASSION, au prix de 50 euros.

Samedi 21 mai de 14h00 à 18h00 - Vivre en fête

Manifestation organisée par la maison de retraite de Blainville-sur-l'Eau et Rosières-aux-Salines. Exposition d'artisans et de producteurs locaux, jeux et animations pour enfants, tombola, restauration... Renseignements au 03 83 48 80 00.

Mercredi 25 mai de 14h00 à 15h00 - Contes

Les Amis de Georges proposent pour les 5 - 11 ans l'Heure du Conte à la Médiathèque l'Eau Vive. Histoires et petits jeux... Inscriptions sur place.

Jeudi 9 juin - Voyage

Organisé par la FNACA, visite de la confiserie des Hautes-Vosges le matin et repas dansant. Transport et repas : 35 euros par personne. renseignement auprès de Monsieur COBEE (03 83 75 05 68 ou 06 82 20 40 27).

CELEBRATION

66ème anniversaire de la Victoire de 1945

Dimanche 8 mai 2011

Le programme se déroulera comme suit :

11h30 : dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Blainville-sur-l'Eau,

11h40 : dépôt de gerbes Stèle du Souvenir - Rond-point de la Tuilerie à Blainville-sur-l'Eau,

11h50 : dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Damelevières.

À l'issue des cérémonies, un vin d'honneur sera offert par les deux Municipalités Espace Nelson Mandela en Mairie de Damelevières.

MUSIQUE



Une parenthèse enchantée

La MFC toute en chanson samedi 26 mars. Pour le plus grand plaisir du public présent, trois formations vocales se sont succédées sur scène à l'occasion du Printemps des Chorales. Un duo voix-percussions venu de Nancy, la chorale de l'École de Musique Municipale de Blainville-sur-l'Eau et la chorale "Si on chantait" de Saint-Dié-des-Vosges ont emporté les nombreux spectateurs présents dans un univers musical et scénique particulièrement réussi.

URBANISME

Une commission sur le terrain

Jeudi 21 avril 2011, la commission Urbanisme composée d'élus du groupe majoritaire et de l'opposition s'est déplacée en différents lieux de la Commune afin de préciser leurs décisions relatives à des chantiers en cours ou futurs. Au cours de cette visite où de nombreuses questions se sont posées, il a été décidé, dans le cadre de la construction du nouveau cimetière : la dépose du vieux mur de séparation, la localisation de la porte d'entrée, la conception des allées sur la moitié du nouveau cimetière et la pose d'un crépi. Concernant l'école Jean Jaurès, des travaux assurant la sécurité du carrefour situé devant l'école vont être effectués et un parking créé à côté de cet ensemble scolaire. Sur ce sujet, une concertation aura lieu avec les parents d'élèves. Enfin, et ceci dans le cadre des aménagements des immeubles de Mont, les abris de jardin seront prochainement installés sur les pâtis communaux.



REPAS DES ANCIENS

Tous à la MFC

Samedi 16 avril 2011, les Anciens de Blainville-sur-l'Eau se sont donnés rendez-vous à la Maison des Fêtes et de la Culture à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale. Et c'est dans une ambiance particulièrement chaleureuse que Madame Annie FARRUDJA, accompagnée des élus et des bénévoles mobilisés pour cet après-midi, a souhaité la bienvenue à tous les participants. Le repas fut apprécié, les danseurs s'en sont donnés à cœur joie... Tout laisse à penser que l'édition 2012 sera attendue avec une certaine impatience !



LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

JEU DE DAMES ou TOURNEZ MANÈGE ?

Après trois ans d'exercice, l'équipe majoritaire joue un drôle de jeu dans sa gestion de Blainville ?

Lors de la campagne électorale, les promesses étaient solides et les engagements forts.

La rupture avec l'ancienne façon de faire allait être nette. "Une équipe solide et cohérente" qui voulait "valoriser notre commune" s'installait.

Résultat, au bout de trois ans, trois démissions.

Quant à la valorisation de la commune et des actions nouvelles, il s'agit plutôt de stagnation.

En fait d'action, c'est la politique du jeu des dames : je prends un pion, je le mets à la place d'un autre.

Qu'on en juge !

Prenez l'association de la maison des fêtes (AMFC) et déplacez-la dans la maison des associations. Dans le même temps, vous transférez l'école de musique dans la maison des fêtes. A propos, on ne sait toujours pas combien ont coûté les travaux de cette opération ?

Puis, vous délocalisez la garderie périscolaire au Rampeux et, comme le jeu vous plaît, vous réfléchissez au déménagement de la crèche du centre ville vers le Rampeux.

Où encore, vous déplacez la salle du conseil municipal du premier étage au rez de chaussée, sans oublier de changer le mobilier...

Où sont les actions nouvelles et les priorités dans tout cela ? **Où en est-on de cette déclaration péremptoire "nous élaborerons un véritable programme pluriannuel de réfection des voiries communales"**

Aujourd'hui, nous ne voyons toujours rien venir sur l'échiquier des orientations budgétaires 2011.

A l'heure où, comme on vous le dit, l'incertitude sur les budgets est grande, ne faudrait-il pas arrêter ce jeu de chaises musicales et réfléchir aux actions les plus urgentes à mener dans la commune.

En la circonstance, ce drôle de jeu est plutôt un échec.

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

Avant l'ouverture des débats, Monsieur DEMONET intervient concernant un courrier de Madame le Maire en réponse à la tribune d'opposition du mois d'avril. Après que Madame le Maire ait rappelé que l'utilisation de la rumeur comme forme d'opposition a ses limites, les deux parties appellent à un effort réciproque sur les propos échangés à l'avenir.

> Le Conseil Municipal valide à l'unanimité :

- La modification du tableau des effectifs entraînant l'ouverture et la fermeture de 4 postes, ceci afin de permettre le bon fonctionnement des services,
- L'augmentation de la prime pour les stagiaires intervenant au sein des services communaux. Celle-ci passera de 15,25 euros à 50 euros par semaine de stage,
- L'annulation, à la demande du Trésor Public, de deux créances irrécouvrables,
- Le nouveau règlement intérieur de la Médiathèque l'Eau Vive instaurant des pénalités en cas de retard du retour des œuvres empruntées. Cette mesure s'avère nécessaire compte tenu des retards constatés pénalisant l'ensemble des usagers. L'objectif est de réduire les retards en proposant des sanctions échelonnées,
- Sur proposition de la commission animation les noms des rues de la zone du Douaire :
 - rue Denis PAPIN pour la rue principale,
 - rue Gustave EIFFEL pour l'impasse,
 - rue Frédéric BARTOLDI pour la voie (impasse ou rue) en projet.

L'impasse de Gerbéviller est renommée Impasse des Meys Hallats.

- L'installation des nouvelles conseillères municipales du groupe majoritaire (Mesdames CLAUSSE et MARCHAL) et d'une conseillère du groupe d'opposition (Melle GALLOIS), dans les commissions municipales, ceci dans le respect de la proportionnalité.

Mme CLAUSSE dans la commission «Solidarité – Lien Social»

Mme MARCHAL dans les commissions «Projet Urbains et Aménagement de l'Espace» et «Animation – Culture – Communication»

Melle GALLOIS dans les commissions "Animation – Culture – Communication" et "Jeunesse et Sports Développement de la vie associative",

- Le versement d'un acompte de 50 000 euros au budget du CCAS,
- Le Plan Commune de Sauvegarde.

> Madame le Maire présente et explicite le document relatif au Débat d'Orientation Budgétaire. Elle précise les différents éléments et le contexte dans lequel nous avons été plongés suite à la réforme hâtive de la taxe professionnelle et ses incidences sur les choix d'actions et sur la préparation du budget 2011.

Elle rappelle également les différentes actions réalisées en 2010 et informe que pour 2011 l'action sera centrée sur :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement que ce soit sur le budget général ou budgets annexes (caisse des écoles, pôle enfance jeunesse, CCAS) par le biais notamment des appels d'offres pour les fournitures ou services et une gestion rigoureuse des agents territoriaux
- la poursuite de la rationalisation de l'utilisation de nos équipements et de nos services
- la volonté de créer plus de liens entre les personnes et les différents quartiers par la mise en œuvre d'animations, d'événements culturels, de moments de rencontre, notamment par l'intermédiaire de nos différents services tels la médiathèque, l'école de musique, le service du CCAS et des associations que nous soutenons
- la finalisation des projets d'investissement en cours et la mise en œuvre de ceux dont le dossier est abouti
- la recherche de cofinancement pour tous les projets notamment en raison de l'incertitude qui pèse sur les dotations d'État.

Après les réponses aux différentes remarques et questions posées, le Débat d'Orientation Budgétaire n'appelant pas de vote, le conseil a pris acte de celui-ci et poursuit l'examen des autres points de l'ordre du jour.

> Concernant les toitures des écoles, afin de répondre au double objectif de rénovation en raison de la vétusté et d'apport de solutions pérennes quant à la question écologique, le Conseil Municipal décide à la majorité (une voix contre et 4 abstentions) de poursuivre le projet, de confier la maîtrise d'œuvre à la Société BET Huguet, comme prévu par la procédure adaptée, de solliciter des subventions auprès du Conseil Régional de Lorraine, du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et de l'État, et d'autoriser Madame le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

> Dans la continuité des opérations menées pour optimiser l'occupation des bâtiments municipaux, Madame le Maire expose un pré-projet en réponse à une demande officielle formulée, par courrier, par des conseillers municipaux d'opposition concernant le pôle Macaron (structure périscolaire). Ce pré-projet vise à l'adaptation aux nouvelles normes, à l'établissement d'un plan de financement cohérent avec les objectifs des différents partenaires financiers, et à permettre la mise en place d'un service efficient.

Pour ce faire, la crèche Bergamote pourrait être transférée en lieu et place de l'actuel Centre Médico Social (CMS) qui lui-même intégrerait le rez-de-chaussée de la structure LAPE-Ludothèque. Une réflexion est également menée concernant l'accessibilité aux étages de la Médiathèque et du LAPE-Ludothèque. Les objectifs sont divers : améliorer l'accueil des enfants dans une structure de plain-pied, regrouper sur le même site les services liés à la petite enfance et à la jeunesse, réduire les transports, accentuer la sécurité des enfants...

Cette information ne nécessite pas de délibération et la réflexion doit se poursuivre en lien avec les commissions municipales ad hoc.

Madame le Maire :

transmet une information concernant les effectifs communaux et les logements communaux.

Apporte une information sur les MAPA réalisés.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance.